

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

Nom GBL
Numéro d'identification 0407-040-209

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
Franchissement de seuil passif

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
Des personnes agissant de concert

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Gérald Frère	
Ségoène Gallienne - Frère	
The Desmarais Family Residuary Trust	
Pargesa S.A.	11, Grand-Rue CH 1204 Genève

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

07/05/2026 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

60

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

187,265,508

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
The Desmarais Family Residuary Trust	1,000	1,000	0	0.00%	0.00%
Paul Desmarais, jr.	12,600	14,000	0	0.01%	0.00%

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL					0	0.00%	

 Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
	111,054,610	59.30%

CALCULER

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Voir organigramme en annexe

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de detenir/détiendra à nouveau (DD/MM/YYYY) droits de vote à partir du

13. Information supplémentaire

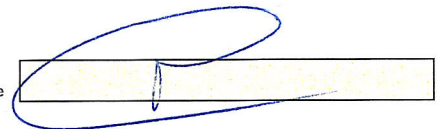
Les déclarants ont, le 4 mai 2026, franchi à la hausse le seuil de 60% des droits de vote suite à des rachats d'actions propres par GBL et sur la base d'un dénominateur de 190.665.508 droits de vote. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2026 de procéder à l'annulation de 3.400.000 actions propres, les déclarants ont, le 7 mai 2026, franchi à la baisse le seuil de 60% des droits de vote.

Fait à

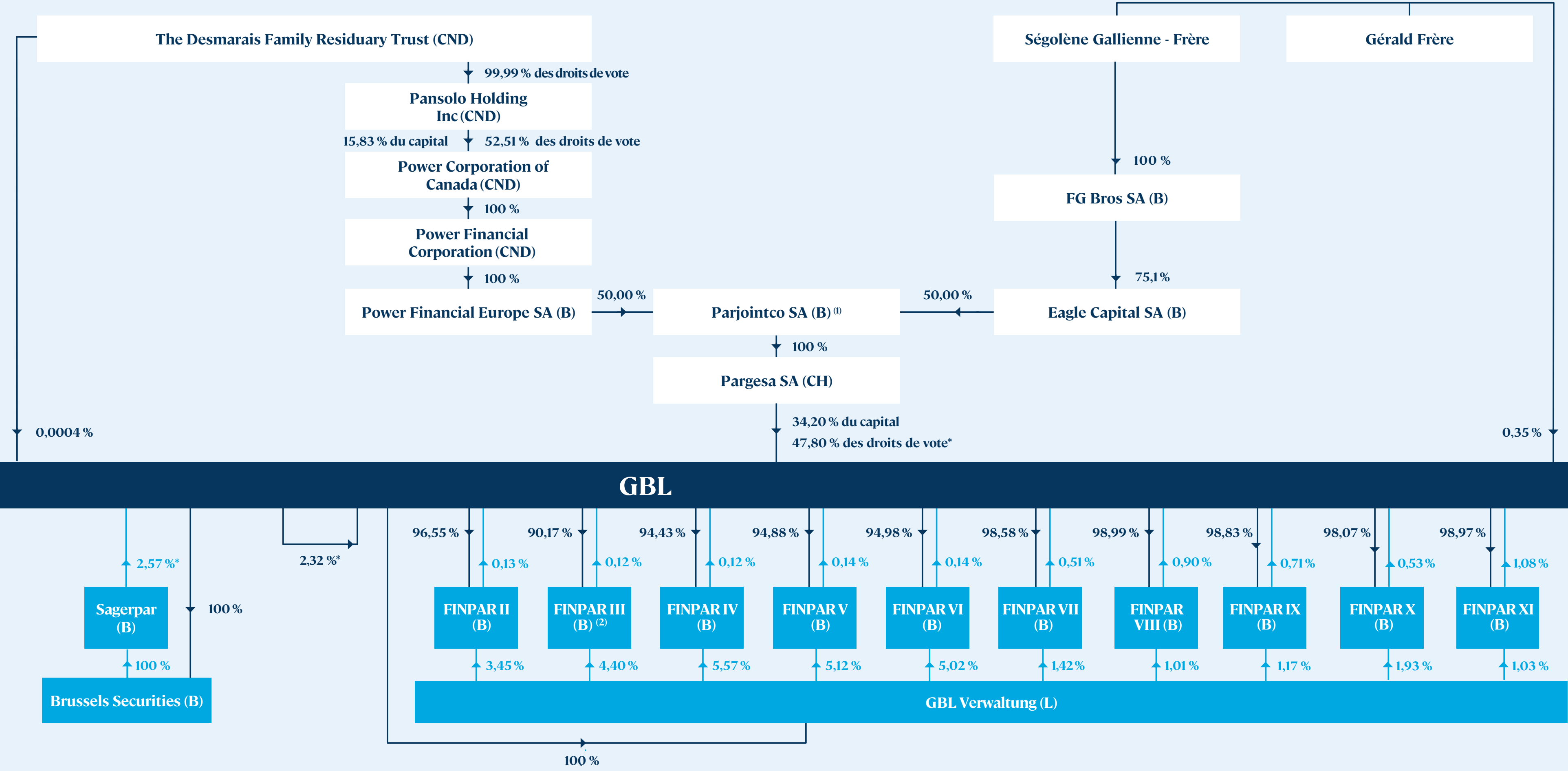
Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature



Chaîne de contrôle GBL



(1) Contrôle conjoint
 (2) Le solde du capital de FINPAR III est détenu par une filiale à 100 % de GBL
 (*) Sauf indication contraire, les % se réfèrent à la participation en capital